



COMMUNIQUÉ

AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF LEVÉ

Municipalité La Macaza, le 7 avril 2025 à 10h15 – La Municipalité de La Macaza informe ses citoyennes et citoyens que l'avis d'ébullition d'eau préventif émis le 3 avril 2025 est maintenant levé. À la suite d'une baisse de pression des pompes du réseau d'aqueduc, cet avis avait été instauré par mesure préventive. Des tests ont été effectués conformément aux normes du ministère de l'Environnement, et les résultats démontrent que l'eau du réseau est propre à la consommation.

Les résidents peuvent donc reprendre leurs habitudes normales quant à l'utilisation de l'eau potable, sans qu'il soit nécessaire de la faire bouillir.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Les précautions suivantes devraient être prises :

- Faire couler l'eau de tous les robinets d'eau froide quelques minutes. Suivre la même procédure pour les fontaines et abreuvoirs, s'il y a lieu.
- Vider, laver et désinfecter les machines à glace.
- Purger les robinets extérieurs.
- Dans le cas d'un appareil de traitement de l'eau, vérifier les mesures à prendre auprès du fabricant.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et sa patience durant cette période.

- 30 -

TRAVAUX PUBLICS – MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

Renseignements : 819-275-2077, poste 21